

La **MRC des Jardins-de-Napierville** regroupe onze municipalités: Saint-Bernard-de-Lacolle, Village de Hemmingford, Canton de Hemmingford, Sainte-Clotilde, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Édouard, Saint-Michel, Napierville et Saint-Rémi. Napierville et Saint-Rémi sont les principaux pôles de la MRC et chacune possède une école secondaire sur son territoire. La MRC est située à moins de 40 km de Montréal et est bordée par la frontière américaine. Zonée agricole à 97%, elle compte 27 195 habitants sur son vaste territoire.

Les **champs d'intervention** de la MRC Jardins-de-Napierville sont nombreux et diversifiés : le soutien au développement rural, l'aménagement et la gestion du territoire, le schéma de couverture de risques en incendie, le développement culturel, le plan de gestion des matières résiduelles et certains dossiers environnementaux.

Au-delà de tous ses mandats, la préoccupation première de la MRC est la **qualité de vie des citoyennes et des citoyens, incluant les jeunes**. Ceux-ci sont à la fois les citoyens d'aujourd'hui et de demain. C'est pour cette raison que la MRC Jardins-de-Napierville répond à l'appel du *Comité de participation citoyenne de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent* en déposant un mémoire dans le cadre du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse.

Ce mémoire est très grandement inspiré des **consultations tenues au cours des dernières années** dans différents contextes dont le Plan de travail 2014-2019 du Pacte rural, la politique de développement social de la MRC Jardins-de-Napierville, la grande tournée du Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent qui fut de passage dans la MRC ainsi que les

politiques familiales réalisées par Hemmingford Canton et Village, Saint-Rémi, Sainte-Clotilde et Saint-Cyprien-de-Napierville.

Tout d’abord, les **quatre axes d’interventions** choisis que sont les saines habitudes de vie, la réussite éducative, l’emploi et la participation citoyenne nous semblent importants, mais non exclusifs à l’épanouissement des jeunes.

Premièrement, les **saines habitudes de vie** sont un domaine où l’intervention précoce est primordiale. Les centres de la petite enfance et les écoles primaires devraient être des acteurs de premier plan. La période de 15 à 29 ans nous apparaît plutôt comme un âge où l’on doit maintenir les saines habitudes de vie acquises. Cependant, les différentes consultations ont permis de savoir que les jeunes étaient préoccupés par l’accès aux services de santé. De plus, ils aimeraient avoir l’occasion de faire du transport actif grâce au développement des pistes cyclables, de pratiquer des activités parents-enfants ainsi que d’acquérir des compétences culinaires et de participer à des cuisines collectives.

Dans le même sens, les facteurs influençant la **réussite éducative** précèdent la période visée par cette consultation. L’école devrait être davantage adaptée aux jeunes d’aujourd’hui. Ceux-ci devraient voir en l’école un lieu où faire des apprentissages concrets et qui les préparent à leur vie d’adulte. Dans ce même ordre d’idées, les études post-secondaires et l’orientation vers un emploi satisfaisant sont des enjeux majeurs mentionnés lors des consultations. En ce sens, les jeunes proposent de compenser l’absence de cégep et d’université sur notre territoire par des pavillons satellites et davantage de cours à distance.

L'**emploi** est définitivement un enjeu important pour les jeunes et ce, pour plusieurs aspects. Ils réclament une plus grande conciliation étude-travail-famille et des entreprises qui sont sensibilisées à leur réalité. Ils souhaitent aussi bénéficier de l'expérience de leurs collègues plus âgés et proposent de créer des jumelages. Également, les jeunes demandent qu'on valorise davantage les différents métiers et possibilités qui s'offrent à eux sur le marché du travail, dont dans le domaine agricole.

La citoyenneté active et plurielle des jeunes nous apparaît primordiale, mais également plus large que leur engagement bénévole et leur comportement écoresponsable. Bien qu'on représente souvent la génération des 15-29 ans comme des êtres individualistes, ils ont souvent évoqué leur désir d'avoir des lieux de rassemblement, de ramener des lieux communs. Ils accordent beaucoup d'importance à leur communauté. Ils souhaiteraient y voir plus d'activités de loisirs et plus d'infrastructures culturelles comme des lieux de création et de diffusion. Pour eux, le sentiment d'appartenance à la communauté passe par la culture et l'histoire. Ils aimeraient aussi participer davantage aux lieux décisionnels et proposent, notamment la création d'un comité jeunesse dans certaines municipalités.

Outre les quatre axes d'interventions, il semble que plusieurs sujets chers aux jeunes aient été écartés. Parmi ceux-ci, le choix d'un **lieu de résidence** est particulièrement important. Les jeunes aimeraient avoir davantage d'options telles que des logements sociaux, des logements abordables, un accès à la propriété moins difficile, notamment grâce à des aides financières, ainsi qu'un milieu de vie agréable.

En ce sens, on constate deux phénomènes. D'une part, il y a l'**exode** des jeunes principalement pour poursuivre des études collégiales ou universitaires et aussi, car il n'y

a pas d'emploi dans leur domaine. D'autre part, **l'arrivée des néo-ruraux** fait émerger de nouveaux enjeux. Ceux-ci veulent plus de services de proximité et il y a aussi le défi de l'intégration.

L'attractivité de notre milieu repose aussi sur l'accès à **Internet haute-vitesse** pour tous les résidents de la MRC Jardins-de-Napierville, ce qui inévitablement passe par des programmes de subvention. L'Internet haute-vitesse est un service considéré essentiel par cette génération. L'Internet haute-vitesse est un incontournable dans leur vie personnelle ou professionnelle : ils s'en servent pour travailler, pour poursuivre leurs études, pour s'informer, pour leurs loisirs, etc.

Enfin, les jeunes réclament **le droit d'être jeunes**, tout simplement. Ils désirent davantage de liberté, un espace pour s'exprimer, le droit à l'erreur et l'ouverture d'esprit.